

## **PRÉAMBULE**

La présente charte a pour objectif de définir le cadre dans lequel seront menées les actions de médiation, de formation et d'accompagnement dispensées par Convergence Accompagnement.

## **Confidentialité**

Je suis tenue par le secret professionnel. Je maintiens la confidentialité vis-à-vis des entreprises collaborant avec moi en m'engageant à ne pas partager les informations à d'autres fins que celle prévues dans le cadre de la mission, tout en demeurant dans les limites de mes obligations de confidentialité envers les personnes accompagnées. La confidentialité étant essentielle à l'instauration d'une relation de confiance, elle couvre l'ensemble des propos et opinions exprimés lors de mes interactions avec ces dernières (sauf en cas d'exigence légale contraire ou de mise en danger).

## **Indépendance, neutralité et impartialité**

Je veille à maintenir une indépendance professionnelle, éthique et opérationnelle à l'égard de l'entreprise cliente, assurant ainsi une analyse objective et impartiale de la situation. En tant que médiatrice, je suis également tenue de préserver cette indépendance afin de créer un espace sécurisé propice à l'échange pour les parties en conflit. En accord avec le code de déontologie, je m'abstiens de prendre position en faveur de l'une ou l'autre des parties garantissant ainsi un environnement de médiation équitable.

## **Respect de la personne**

J'adopte une posture empathique sans émettre de jugement. J'ajuste mon intervention aux besoins et préoccupations des personnes, dans le respect du rythme de chacun.

## **Devoirs envers l'organisation**

J'œuvre à une amélioration continue de mes services pour m'ajuster à l'évolution des besoins des entreprises. Je vise à établir une relation de confiance mutuelle avec l'entreprise cliente et à contribuer de manière significative à la réussite de ses objectifs. De plus, je m'engage à respecter la politique interne de l'entreprise cliente.

## **Formation professionnelle initiale et permanente**

J'ai suivi des formations qualifiantes théoriques et pratiques et je continue à m'inscrire dans un continuum réflexif au service de ma profession au travers de formations continues régulières.

## **Processus de travail sur soi et supervision**

Afin de vous accompagner au plus juste de vos besoins, je suis engagée à échanger régulièrement avec mes pairs et bénéficier d'analyse de pratique.

## **Obligation de moyens**

Je mets à votre disposition l'ensemble de mes compétences pour favoriser votre développement personnel et/ou professionnel. Toutefois, dans l'exercice de ma mission en tant que médiateur, je laisse aux participants la pleine responsabilité de leurs décisions. Je facilite et encourage une

communication constructive mais ne prend pas de décision à la place des parties, elles seules ayant le pouvoir de décider de l'issue de la médiation.

### **Refus de prise en charge**

Je me réserve le droit de décliner une mission qui pourrait aller à l'encontre de mon éthique ou de ma déontologie. Dans de tels cas, je pourrais vous orienter vers un autre professionnel si cela semble plus adapté ou nécessaire. En outre, je peux interrompre le cours d'une médiation si les principes de neutralité et d'impartialité ne sont pas respectés.

Justine FOSSEY

**Convergence Accompagnement**

<https://www.convergence-accompagnement.fr> – 06.66.90.29.48 – [contact@convergence-accompagnement.fr](mailto:contact@convergence-accompagnement.fr)

Version mise à jour le 24 janvier 2024